



Réunion du Conseil d'administration 16 décembre 2020

Compte rendu

Présents : Pierre-Guy BEYRAUD, Delphine DEFONTAINE, Raymond DOUGUET, Jean-Marie GORAIN, Sophie MURZEAU, Maryse PICHET, Patricia ROUX, Gérard SAINT MARTIN, Michel VIGNAU

Ordre du jour :

- Nomination du président et composition du nouveau bureau
- Examen des réponses aux questions portant sur le paiement de la cotisation
- Questions diverses

Composition du bureau 2020-2021

Le 11 décembre 2020 s'est tenue, sous forme dématérialisée, l'Assemblée générale ordinaire de l'association Chorale Jaufre Rudel laquelle a procédé au renouvellement par tiers du Conseil d'administration. 3 postes étaient à pourvoir. Un membre était démissionnaire et deux membres arrivaient en fin de mandat. Les deux membres sortants ont été réélus : Pierre-Guy BEYRAUD et Sophie MURZEAU. Il n'y a pas eu d'autres candidatures.

Le nouveau Conseil d'administration, comprenant 9 membres, s'est réuni à huis clos afin de composer le bureau pour la saison 2020-2021.

Le président sortant Raymond DOUGUET demande si d'autres membres souhaitent se présenter à la présidence de l'association. Aucun d'entre eux ne le souhaitant et après vote, Raymond DOUGUET est reconduit dans la fonction de Président à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à la nomination des autres membres du bureau. Celui-ci se compose comme suit :

Composition du bureau

<i>Poste</i>	<i>Nom</i>	<i>Profession</i>	<i>Adresse</i>
Président	M. Raymond DOUGUET	Retraité	42, rue André Lafon BLAYE 33390
Vice-président	M. Jean-Marc GORAIN	Retraité	12, cité Enclouse CAMPUGNAN 33390
Trésorière	Mme Delphine DEFONTAINE	Gardiennne de propriété	Château Cap de Haut Route des marais BLAYE 33390
Trésorière adjointe	Mme Maryse PICHET	Retraîtée	11, Mangaud SAINT-TROJAN 33710
Secrétaire	M. Gérard SAINT MARTIN	Retraité	18, route de Ste Luce BLAYE 33390
Secrétaire adjointe	Mme Patricia ROUX	Professeur de musique	38, rue Groperrin BLAYE 33390

Autres administrateurs

<i>Mission</i>	<i>Nom</i>	<i>Profession</i>	<i>Adresse</i>
Membre	M. Pierre-Guy BEYRAUD	Agent EDF	15, rue Lamartine BLAYE 33390
Membre	Mme Sophie MURZEAU	Retraîtée	1C, rue Louis Ellias BLAYE 33390
Communication	M. Michel VIGNAU	Retraité	30, route de Boissier 33390 CARTELEGUE

Examen des questions portant sur la cotisation

La situation actuelle a conduit à deux questions diverses lors de l'Assemblée générale.

- ***Faut-il fixer une date butoir pour le paiement de la cotisation ?***

Cette question a obtenu 9 avis favorables dont 5 avec propositions, 5 avis défavorables et 4 réponses sans avis.

Le président nous rappelle que le règlement intérieur fixe au 15 octobre une date butoir pour le règlement des cotisations. Au regard de l'actualité de cette année avec la pandémie qui n'a pas permis à certains choristes de venir aux répétitions il est nécessaire de se donner une certaine souplesse mais tout en cadrant le sujet des cotisations.

Il est demandé au Conseil d'administration de réfléchir à cette problématique au-delà de cette saison exceptionnelle, afin que lors de la prochaine réunion nous puissions statuer sur une résolution. Il sera ensuite nécessaire de modifier le règlement intérieur et la fiche d'inscription.

- ***Faut-il ne faire payer qu'une partie de la cotisation pour les choristes qui nous rejoindraient maintenant ?***

Cette question a obtenu 10 avis favorables 4 avis défavorables et 4 réponses sans avis. Chaque membre du Conseil d'administration est destinataire des observations formulées.

L'année 2021 qui approche est encore très incertaine au niveau des activités de la chorale. Le président nous informe qu'au regard de cette année particulière les finances de la chorale sont dans une situation tendue (cotisations en baisse, pas de spectacle).

Une tendance se précise au sein du CA pour ne faire payer qu'une partie de la cotisation pour les choristes qui nous rejoindraient en cours d'année. Il peut être nécessaire de distinguer les « anciens » choristes des nouveaux arrivés éventuels.

Après discussion, il ressort que la question ne peut être tranchée. Chacun devra y réfléchir pour la prochaine réunion afin de prendre une décision. Cela impliquera peut être une modification du Règlement intérieur.

Questions diverses

Le président a déposé la demande de subvention auprès de la mairie de Blaye. Celle-ci devait être déposée avant le 15 décembre 2020.

Il nous informe aussi que cette saison, nous ne pourrons pas disposer du Couvent des Minimes pour notre concert de fin d'année, la chapelle étant prise par des expositions reportées du fait de la pandémie 2021. Il a appris par ailleurs que par la suite, Celle-ci sera dédiée aux spectacles vivants. Les expositions se feront à la poudrière.

La prochaine réunion du Conseil d'Administration se tiendra le 13 janvier 2021. L'horaire sera communiqué ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le président
Raymond DOUGUET